



Mme Mireille CHARMONT-MUNET
24 Rue de l'Arvière
01510 ARTEMARE

Artemare,
Le 7 juillet 2020

REF : RD//018/2020

Objet : LETTRE RECOMMANDEE + AR

Madame,

Suite à la réponse que vous avez faite lors du Conseil Municipal du 15 juin 2020 concernant le livre que Monsieur BALLE a donné à la municipalité, et après recherches auprès du secrétariat, il n'apparaît pas de document attestant que cet ouvrage d'une valeur patrimoniale inestimable soit au Ministère de l'Education Nationale comme vous le prétendez.

Connaissant le sens aigu de la rigueur et de l'organisation qui vous caractérise, je ne peux pas imaginer un seul instant que vous ayez pu envoyer un tel document sans vous assurer de sa réception au Ministère de l'Education Nationale.

Vous comprendrez, Madame, que mes fonctions m'obligent à vous renouveler ma demande de fournir au Conseil Municipal, par retour de courrier le ou les documents confirmant que ce livre unique de 1883, réalisé par des élèves de la commune, a bien été expédié et reçu au Ministère de l'Education Nationale.

Je reste persuadé que vous aurez cœur de me fournir ces éléments et qu'il s'agit d'un simple oubli.

Néanmoins, sans réponse de votre part dans les 8 jours à compter de la réception de ce courrier, vous me verrez contraint d'engager une procédure à votre rencontre.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,

Roland DESCHAMPS

